



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6304>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 24-6304

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

**Correspondant :** DEBAT Jean-François, Président

**Adresse :** 3, Avenue Arsène d'Arsonval, CS 88000, 01008 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0474247515

**Courriel :** [commande.publique@grandbourg.fr](mailto:commande.publique@grandbourg.fr)

**Adresse internet :** <https://grandbourg.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marchespublics.ain.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Diagnostic des équipements et réseaux humides (assainissement, eau potable, eau pluviale) sur les zones d'activités économiques

**Lieu d'exécution :** Territoire de Grand Bourg Agglomération

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Forme du marché : ordinaire. Les prestations ne sont pas divisées en lots. Le marché est décomposé en 3 phases : phase 1 état des lieux ; phase 2 diagnostic ; phase 3 plan d'actions. Les délais maximum d'exécution des prestations de chaque phase sont de : 8 semaines pour la phase 1 ; 24 semaines pour la phase 2 ; 4 semaines pour la phase 3. Les candidats peuvent pour chaque phase proposer un délai d'exécution inférieur qui deviendra le délai contractuel d'exécution des prestations. Les phases 1 et 2 débutent à compter de la notification du marché. La phase 3 débute à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations. L'exécution des phases pourra avoir lieu simultanément

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Déclaration sur l'honneur du candidat (ou de chaque membre du groupement) de ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion d'une procédure de passation des marchés visés aux articles L2141-1 à L2141-10 du code de la commande publique Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration du candidat

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 19/02/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2023-084PA

**Renseignements complémentaires :** Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK21 Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire. Le prix est actualisable dans les conditions fixées par le cahier des clauses administratives particulières. Aucune clause de garantie financière ne s'applique. Aucune avance ne sera accordée. Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours. Les prestations sont financées selon les modalités suivantes : budget CA3B. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers justifiant d'un intérêt lésé (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique). Numéro de la consultation: 2023-084PA. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier est interdite. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

<https://marchespublics.ain.fr>

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2024**